Extrait du Conseil d'administration de février du collège Simone Veil à Lamballe

(février 2019)

Questions des agents :

Les agents souhaitent alerter l'établissement de la prévision de supprimer deux postes d'agents au sein du collège. Il n'y a pas d'écrit, cela a été une annonce orale faite lors des « bons voeux ». Une personne en sureffectif et le non renouvellement d'agents contractuels.

- Le Principal explique que le travail se fait donc à flux tendu d'où l'interrogation en cas d'absence ponctuelle de pouvoir honorer tous les postes et pouvoir fonctionner normalement. La priorité est donnée au self et aux sanitaires d'où le risque d'avoir un entretien moindre des salles et autres locaux. Il y a des choix à faire, une réflexion est en cours…

- Mme La conseillère Départementale informe qu'il est prévu de supprimer 30 postes d'agents dans le département donc de revoir les tâches (travail sur une grille). C'est officiellement une réorganisation des postes alors que dans les faits ce sont des suppressions. L'argument du conseil départemental est de créer en contrepartie des postes « sociaux » (Il faut fonctionner à moyens constants). . Elle propose de faire remonter les besoins du collège en les précisant.